



Protection des îles de la rivière des Mille îles : Une grande victoire !

Montréal, le 28 février 2012 – Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) se réjouit que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ait annoncé la mise en réserve à des fins publiques de trois îles de la rivière des Mille Îles. C'est une annonce heureuse qui récompense les efforts des citoyens et des organisations environnementales, dont le Conseil régional de l'environnement de Laval (CRE), qui se sont mobilisés pour protéger ces joyaux de biodiversité.

La protection des milieux naturels constitue un enjeu prioritaire pour le CRE Laval. À maintes reprises au cours des dernières années, il est intervenu pour réclamer la protection de ces trois grandes îles. Il a aussi joué un rôle de soutien en offrant ses conseils et son appui aux groupes de citoyens afin qu'ils s'incorporent et s'organisent pour paver la voie à la protection de ce territoire. Le CRE de Montréal a aussi contribué à cet effort en offrant le support web pour la pétition en ligne.

« Le CRE Laval et les groupes citoyens ont fait preuve de détermination dans ce dossier et ils sont aujourd'hui récompensés, ajoute Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ. Et, étant donnée l'expertise du CRE dans le domaine de l'acquisition de milieux naturels, nous sommes convaincus qu'il pourra contribuer et soutenir le gouvernement du Québec pour que cette mise en réserve puisse rapidement conduire à la désignation de véritables aires protégées, » conclut-il.

- 30 -

Source :

Anne-Marie Gagnon, responsable des communications
514 861-7022 poste 24
Annemarie.gagnon@rncreq.org